



## La Ville de Givors et CNR ensemble pour la propreté des berges du Rhône

La Ville de Givors et CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) s'associent pour assurer la propreté des berges du Rhône, en particulier pour la zone située dans le quartier de Bans. La Ville de Givors a procédé à la sécurisation du site et CNR coordonnera dès le 10 mai les opérations d'enlèvement des dépôts sauvages qui s'accumulent sur plusieurs centaines de mètres.

Objectifs ? Protéger le fleuve de la pollution, préparer l'arrivée de ViaRhôna en 2022 et offrir aux Givordines et aux Givordins un cadre de vie plus agréable.



**Un point presse est organisé le 12 mai à 10h30.**

Rendez-vous sur le parking du Lidl (4 Avenue Anatole France) avant de se rendre ensemble sur les berges.



Depuis de nombreuses années, particuliers et entreprises déposent en toute illégalité des tonnes de déchets aux bords du Rhône, et ce sur plusieurs centaines de mètres à partir de la salle Georges Brassens, jusqu'au site EDF. Ces dépôts sauvages génèrent d'importantes nuisances pour les Givordines et les Givordins et présentent des risques de pollution pour le fleuve et les sols. Face à cette situation, la Ville de Givors et CNR ont décidé d'agir en partenariat et de tout mettre en œuvre pour que ce site ne soit plus une décharge sauvage.

Dans un premier temps, la Ville de Givors et CNR ont décidé de procéder à un diagnostic des déchets présents ainsi qu'à l'identification, lorsque cela est possible, des propriétaires des déchets. Des démarches de dépôts de plaintes ont d'ores et déjà été engagées afin que les contrevenants à l'origine des dépôts sauvages soient identifiés et sanctionnés.



À partir du 10 mai, l'entreprise Roger Martin procédera à l'enlèvement des déchets et à leur valorisation. En fonction des règles et contraintes de manipulation des différents types de déchets présents sur le site, les travaux s'étaleront sur plusieurs semaines et le montant de cette opération exceptionnelle pourrait avoisiner les 100 000 €.

La Ville de Givors a assuré la sécurisation du site, en procédant notamment à la pose d'enrochement au niveau des entrées, et en mettant en œuvre tous les dispositifs susceptibles d'empêcher de nouveaux dépôts sauvages. Des caméras de surveillance fixes ainsi que des caméras chasseurs ont été installées, afin d'être en mesure d'identifier les particuliers ou les entreprises qui viendraient à nouveau déposer illégalement des déchets. Le coût correspondant, supporté par la Ville, a été de l'ordre de 45 000 €.

Au cours du second semestre 2021, une convention sera signée entre la Ville de Givors et CNR. Cet acte viendra renforcer le partenariat liant les deux institutions. Il permettra de mettre les berges à disposition de la Ville qui sera ainsi chargée d'en assurer la propreté. Il sera également le support d'une réflexion commune visant à faire de ce site un parc familial et un lieu d'accueil agréable pour les promeneurs et cyclistes qui circuleront sur la ViaRhôna.

*« Je l'ai souvent répété : notre ville n'est pas une poubelle ! Je salue donc l'action de CNR pour l'enlèvement des déchets et je me réjouis du partenariat renforcé que nous avons noué. Pour faire réussir Givors, nous avons besoin de l'engagement de toutes et tous et j'en appelle à une véritable vigilance citoyenne. Cette action d'ampleur améliorera grandement le cadre de vie des Givordines et des Givordins, en particulier pour celles et ceux habitant le quartier de Bans ! Ensemble, veillons à la propreté de notre ville ! ●●*

**Mohamed Boudjellaba, maire de Givors**

*« C'est bien ensemble, avec tous les acteurs concernés, que nous pouvons trouver des solutions qui, je l'espère, permettront d'enrayer définitivement ces phénomènes de dépôts sauvages et de pollution des bords du Rhône. Je me félicite de cette action commune qui va permettre enfin au fleuve, notre patrimoine commun, de retrouver des berges propres et praticables. ●●*

**Christophe Dorée, directeur territorial de CNR**